

ANNUAIRE

RÉGION DU QUÉBEC

JUN 1991

DES PROGRAMMES ET DES SERVICES D'ENVIRONNEMENT CANADA

CONSERVATION ET PROTECTION

SERVICE DES PARCS

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT
ATMOSPHERIQUE



Environnement
Canada

Environnement
Canada



LE PLAN VERT DU CANADA

Canada

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE PRÉSENTATION	3
MANDAT D'ENVIRONNEMENT CANADA	4
COMITÉ DES CADRES RÉGIONAUX	5
DIRECTION RÉGIONALE DES COMMUNICATIONS	6
CONSERVATION ET PROTECTION	7
• Direction de la protection de l'environnement	7
• Service canadien de la faune	8
• Centre Saint-Laurent	9
• Direction des affaires corporatives	11
• Direction des évaluations environnementales et du Nord québécois	11
SERVICE CANADIEN DES PARCS	12
• Direction de la recherche et du développement	12
• Direction des opérations	13
• Direction des affaires corporatives	13
• Direction de l'architecture et du génie	13
• Districts	13
Montréal	13
Mauricie	14
Québec	15
Gaspésie	15
Mingan	15
Parc marin du Saguenay	16
SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT ATMOSPHÉRIQUE	17
• Division de l'acquisition des données	17
• Centre météorologique du Québec	17
• Division des services météorologiques	17
• Division des services scientifiques	18
PROGRAMMES D'AIDE	20
INDEX	21
ORGANIGRAMME	

Publié avec l'autorisation du ministre de l'Environnement
© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1991
N° de cat. En.21-66/1991
ISBN 0-662-58531-3

MOT DE PRÉSENTATION

Il y a bien peu de temps de cela on parlait de notre petite planète comme d'un village global. Combien réelles sont aujourd'hui ces évocations qui appartiennent jadis aux futurologues, lorsqu'on constate la mondialisation des marchés et des affaires de même que l'instantanéité de l'information. Bien plus, l'environnement global nous rappelle que nous vivons sur un bien petit vaisseau. Nous n'avons qu'à penser aux grands phénomènes de réchauffement du climat, à la diminution de la couche d'ozone ou encore à la déforestation à l'échelle planétaire. De plus en plus, nous constatons que tout est lié, que ces grands phénomènes globaux sont le résultat de nos actions individuelles.

Il nous faut de plus en plus penser globalement et agir localement et c'est dans cet esprit que la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, mise sur pied par les Nations Unies et mieux connue sous le nom de la Commission Brundtland, nous a livré le concept du développement durable: exploiter et utiliser nos ressources naturelles de façon à ce qu'elles puissent également être profitables aux générations futures. Le Canada est parmi les rares pays qui se sont donnés un plan d'action concret, le Plan vert, afin de concrétiser ce concept et l'articuler dans l'action de tous les jours.

En raison de la plus grande sensibilisation de la population aux questions environnementales, Environnement Canada est l'un des ministères dont le mandat a le plus évolué au cours des dernières années. En 1990, suite à l'intention du gouvernement de présenter un plan d'action environnemental, celui-ci décidait de procéder à un vaste programme de consultations publiques en préparation du Plan vert lequel était rendu public le 11 décembre de la même année. Ce plan regroupe un ensemble de grandes stratégies et d'initiatives spécifiques touchant tous les secteurs socio-économiques au pays pour lesquels l'environnement et l'économie doivent œuvrer de pair au cours des cinq prochaines années.

Par une série de mesures concertées, il fait appel à l'intervention des autres ministères fédéraux et à l'action de tous les partenaires engagés dans l'établissement d'un environnement sécuritaire et salubre, et d'une économie saine et prospère. La tâche est énorme et Environnement Canada, bien que ministère relativement jeune, doit s'ajuster à ses nouveaux défis et repenser les moyens dont il dispose pour rencontrer les exigences de la population canadienne.

Parmi les grandes réalisations récentes du ministère dans la région du Québec, mentionnons entre autres le Plan d'action Saint-Laurent (PASL) lancé en 1988. Ce plan constitue la plus grande initiative environnementale du gouvernement fédéral au Québec et se caractérise par des objectifs très précis dont les principaux sont la réduction de 90 p. 100 des effluents liquides toxiques de 50 industries jugées prioritaires d'ici 1993, la protection de 5 000 hectares d'habitats essentiels, la protection d'espèces menacées dont le Béluga et la création d'un parc marin au confluent du Saguenay.

À ce jour, plusieurs objectifs importants se sont concrétisés: la signature d'une entente officielle pour la création du parc marin en avril 1990, les démarches entreprises en vue de la décontamination du canal de Lachine pour laquelle une commission environnementale a été créée, l'acquisition d'un statut de protection pour plus de 2 500 hectares d'habitats primordiaux, etc.

D'autre part, la mise sur pied d'une équipe fédérale d'intervention composée de 25 personnes dont la responsabilité est d'intervenir directement auprès des 50 usines cibles afin de réduire leurs toxiques, est un exemple concret de la collaboration établie à cet égard avec nos collègues du Québec dans le PASL et constitue en fait une première au Canada.

Concernant les grandes initiatives du ministère, il faut souligner également la mise en place, en 1988, de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) qui constitue l'outil fondamental d'intervention d'Environ-

nement Canada pour le contrôle des substances toxiques à travers le pays. Au cours des prochaines années, le ministère devra amplifier ses mesures et ses recherches sur l'environnement afin de prévoir les catastrophes naturelles, de mieux réagir aux accidents écologiques et en général de mieux informer le public sur l'état du milieu et sur l'impact des grands projets de développement.

C'est dans ce contexte des plus stimulants qu'il me fait plaisir de vous présenter la nouvelle édition de l'**Annuaire des programmes et services d'Environnement Canada**. Cet annuaire décrit les activités du ministère dans la région du Québec et la structure dont il s'est doté pour bien accomplir sa mission. Voici donc un document de référence que, j'en suis sûr, vous prendrez plaisir à consulter. Je vous invite également à ne pas hésiter à communiquer avec le personnel des divers services pour en savoir davantage sur les activités d'Environnement Canada au Québec.



Jean-Pierre Gauthier
Président du Comité des cadres régionaux

MANDAT D'ENVIRONNEMENT CANADA

Environnement Canada a été créé en 1971 dans le but de favoriser l'harmonie entre la société et l'environnement pour le plus grand bien des générations actuelles et futures des Canadiens. À cette fin, le ministère poursuit quatre objectifs.

- Influencer les activités humaines en vue d'assurer le bien-être de l'homme, la diversité des espèces et des écosystèmes et l'utilisation durable des ressources naturelles.
- Veiller à la conservation des ressources renouvelables (eaux, terres, forêts, faune) et des écosystèmes connexes et favoriser une mise en valeur et une utilisation judicieuses et durables de ces ressources.
- Faciliter l'intégration des activités de l'homme dans son milieu.
- Sauvegarder pour les générations futures, le patrimoine naturel et historique du Canada et encourager la population à le connaître et à l'apprécier.

Au Canada, la compétence en matière d'environnement est partagée entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces.

Les provinces sont chargées de la gestion directe de la plupart des questions portant sur l'environnement et les ressources à l'intérieur de leurs frontières tandis que le gouvernement fédéral a la responsabilité des questions d'intérêt national (les territoires, les parcs nationaux, les océans et certaines ressources dont les pêches, les marchandises importées et exportées et les répercussions de ses propres activités), en plus de celles qui ne peuvent être traitées facilement ou économiquement par les provinces (services météorologiques, cueillettes de données, recherches).

L'environnement ne connaît pas de frontières politiques et une même activité humaine peut avoir des effets sur des questions de compétence fédérale ou provinciale. La collaboration entre les deux ordres de gouvernement est donc nécessaire pour élaborer et mettre en pratique une politique de l'environnement.

En plus du partage constitutionnel des pouvoirs du Canada, le mandat d'Envi-

ronnement Canada provient de la **Loi sur l'organisation du gouvernement** de 1970 et 1979. S'ajoute également un ensemble de responsabilités confiées par le Cabinet et découlant des politiques du gouvernement.

La loi stipule que les fonctions et pouvoirs du ministre s'étendent à tous les domaines de compétence du Parlement du Canada, non attribués par la loi à quelque autre ministère, commission ou organisme fédéral, reliés :

- à la conservation et à l'amélioration de la qualité de l'environnement naturel, notamment celle de l'eau, de l'air et du sol;
- aux ressources renouvelables;
- aux oiseaux migrateurs ainsi qu'à la faune et la flore sauvage en général;
- aux eaux;
- à la météorologie;
- à l'application des règles et des règlements établis par la Commission mixte internationale relativement aux eaux limitrophes et aux questions surgissant entre les États-Unis et le Canada, dans la mesure où elles concernent la conservation et l'amélioration de la qualité de l'environnement naturel;
- aux autres domaines de compétence du Parlement du Canada liés à l'environnement et attribués au ministre par la loi.

De plus, depuis 1979, la responsabilité du Service canadien des parcs a été transférée au ministre de l'Environnement, ce qui étend la portée du mandat du ministre aux parcs nationaux, aux lieux, monuments, parcs et canaux historiques ainsi qu'aux accords fédéraux-provinciaux sur la récréation et la conservation.

Un certain nombre d'autres lois et règlements définissent les responsabilités et les activités d'Environnement Canada. Ce sont principalement :

- la Loi canadienne sur la protection de l'environnement;
- la Loi sur les ressources en eau du Canada;
- la Loi sur la faune du Canada;
- la Loi sur les contaminants de l'environnement;

- la Loi sur les lieux et monuments historiques;
- la Loi sur les parcs nationaux;
- la Loi sur l'exportation du gibier;
- la Loi sur les ouvrages destinés à l'amélioration des cours d'eau internationaux;
- la Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs;
- la Loi sur les renseignements relatifs aux modifications du temps;
- la Loi sur les champs de bataille nationaux à Québec;
- la Loi sur les levées et inventaire des ressources naturelles;
- la Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales;
- la Loi sur la semaine de l'environnement canadien;
- la Loi sur la semaine de la protection de la faune.

Le ministre de l'Environnement est en outre chargé d'appliquer les dispositions de certains articles contenus dans des lois fédérales relevant d'autres ministères. Il doit également fournir conseils et information à plusieurs ministères.

Environnement Canada exerce aussi certaines responsabilités particulières. Entre autres, la politique fédérale en matière d'évaluation environnementale voit à ce que le ministre s'assure que les ministères fédéraux tiennent compte des conséquences sur l'environnement de leurs projets de développement, dès l'étape de la planification.

À cette fin, le ministre a mandaté le Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales pour administrer la procédure adoptée par le gouvernement. De plus, il a confié au ministère proprement dit et aux ministères promoteurs la responsabilité de le conseiller sur les aspects techniques de l'évaluation environnementale.

Environnement Canada est également associé à l'application de la politique fédérale sur l'utilisation des terres. Cette politique vise à faire en sorte que les programmes fédéraux ainsi que la gestion des terres fédérales contribuent à l'utilisation judicieuse des ressources foncières du Canada.

COMITÉ DES CADRES RÉGIONAUX

1141, route de l'Église
C.P. 10 100, 6^e étage
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4H5
(418) 648-4077

Président :
Jean-Pierre Gauthier

C'est par le biais du Comité des cadres régionaux (CCR) que les directeurs généraux régionaux du Service canadien des parcs, de Conservation et Protection et du Service de l'environnement atmosphérique ainsi que le directeur régional des communications s'acquittent des responsabilités corporatives du ministère en région.

Le comité travaille en alternance sous la présidence d'un directeur général régional qui agit en tant que porte-parole ministériel. Il est secondé par un secrétaire qui assure la liaison avec les services et le bureau central, l'exécution des décisions prises par le comité et la gestion des programmes corporatifs.

En général, le comité veille à ce que le ministère dans son ensemble soit présent dans la région du Québec et que les intérêts de la région soient pris en considération dans l'élaboration des politiques et programmes nationaux. C'est par l'entremise du sous-ministre adjoint responsable des politiques du ministère que le CCR accomplit son rôle corporatif.

Finalement, le président du CCR siège au comité de gestion du ministère et agit à ce titre comme représentant des intérêts régionaux des trois services. De façon concrète, les activités du CCR consistent à :

- représenter le ministère de l'Environnement auprès des autres ministères fédéraux, du gouvernement provincial et d'autres organismes non gouvernementaux;

- coordonner les actions des services dans tous les domaines où plus d'un service est impliqué (ex. le Plan vert);
- faire la collecte et l'analyse d'informations d'ordre stratégique en région et les véhiculer aux responsables de la conception des politiques du ministère;
- gérer les programmes corporatifs tels que « Les Partenaires de l'environnement » et le « Fonds pour les subventions de catégorie »;
- fournir des services de soutien au ministre et au sous-ministre lors de visites régionales;
- promouvoir un esprit d'équipe ministériel parmi les employés des services dans la région du Québec.

MEMBRES DU COMITÉ DES CADRES RÉGIONAUX

Jean-Pierre Gauthier, président
Directeur général régional
Conservation et Protection
(418) 648-4077

Gilles Desaulniers
Directeur général régional
Service canadien des parcs
(418) 648-4042

Jacques Vanier, intérimaire
Directeur général régional
Service de l'environnement
atmosphérique
(514) 283-1600

Clément Dugas
Directeur régional
Direction des communications
(418) 648-7204

Albin Tremblay
Secrétaire exécutif
Comité des cadres régionaux
(418) 648-3537

DIRECTION RÉGIONALE DES COMMUNICATIONS

3, rue Buade
C.P. 6060
Québec (Québec)
G1R 4V7
(418) 648-7204
1-800-463-4311

Directeur régional:
Clément Dugas

L'objectif de la Direction régionale des communications est de planifier, réaliser et évaluer les activités de communication dans le but d'informer le public, l'industrie, les ministères ou organismes gouvernementaux, les divers groupes d'intérêt et les médias, des objectifs, programmes et priorités d'Environnement Canada au Québec.

Elle doit également développer chez les Québécois une meilleure connaissance des questions environnementales et des actions du ministère afin de promouvoir de meilleurs comportements et attitudes face à l'environnement. Elle vise aussi à sensibiliser la population aux phénomènes atmosphériques qui ont un impact sur les activités de l'homme et finalement à promouvoir l'importance de la mise en valeur de notre patrimoine national, tant historique que naturel.

Pour mener à bien son mandat, la Direction régionale des communications a décentralisé toutes les fonctions reliées aux activités de relations publiques et centralisé celles relatives à la production des publications et expositions. En relations publiques, un agent principal de communication est donc attribué à chacun des services: Conservation et Protection, Service de l'environnement atmosphérique et Service canadien des parcs. C'est à eux qu'incombe la responsabilité d'aider les services à produire leur plan annuel de communication, en regard des priorités nationales et régionales. Ils doivent également assurer la mise en œu-

vre des activités de relations publiques telles la préparation des discours et des communiqués, l'aide à la préparation des événements spéciaux, ainsi que l'élaboration de plans médias et de stratégies de communications.

Les agents sont responsables de l'organisation des activités destinées à maintenir et à améliorer les relations des services avec les médias d'information, les organismes non gouvernementaux, certains publics cibles et la population.

La Division de l'information a également un rôle important à jouer. De concert avec les agents principaux de communication, elle doit évaluer les besoins des services en ce qui a trait aux publications et aux expositions, de même que conseiller les gestionnaires quant aux moyens et aux ressources nécessaires à la mise en œuvre de ces activités. À la demande des services, elle assure en outre la coordination et le suivi de production des publications et des expositions. Pour ce faire, elle offre par l'entremise du secteur privé, différents services techniques et professionnels.

Cette même division planifie, coordonne et produit les publications ministérielles régionales. Elle s'occupe de la production de la revue *Milieu* et en assure la diffusion auprès des nombreux publics cibles du ministère. Elle contrôle la distribution des publications, assure le maintien des services de renseignements au public et contribue à l'atteinte des objectifs régionaux de communications internes.

Par ailleurs, elle coordonne la production du plan annuel de publicité et effectue le placement médias à la demande des services. Elle planifie et met en œuvre différentes campagnes d'information en produisant des outils de communications et en participant à des expositions et à des colloques.

Les communications étant une fonction corporative, un agent de relations publiques responsable des activités ministérielles participe au même titre que le chef de la Division de l'information au processus d'analyse et de planification des communications régionales favorisant

une meilleure intégration des activités de communications de chaque service et l'amélioration de l'image corporative.

L'agent de relations publiques affecté aux activités ministérielles est responsable de la planification et de la mise en œuvre des événements ministériels régionaux telle la Semaine canadienne de l'environnement. Il doit, pour ce faire, mettre sur pied et coordonner un comité organisateur régional et assurer une participation active du public et des services du ministère.

Il planifie et coordonne également la mise en œuvre d'un programme régional de communications internes et s'assure de la collaboration des agents principaux de communication attirés aux services et de la Division de l'information pour la production du bulletin interne, **Le Régional**.

Il fournit des services communs de suivi des médias et d'analyse de conjoncture. De plus, il travaille de concert avec le secrétariat du Comité des cadres régionaux et collabore à l'organisation des visites ministérielles.

Pierre Normand
Chef, Division de l'information

Jean-Marc Coulombe
Agent d'information

Danielle Coulombe
Agente d'information

Pierre Demers
Coordonnateur des publications

Michel P. de Courval
Agent de relations publiques
Activités ministérielles

Éric Cadoret
Agent d'information

Thérèse Drapeau (418) 283-2343
Chef des communications
Conservation et Protection

Guy O'Bomsawin (514) 496-2089
Agent principal de communication
Service de l'environnement
atmosphérique

Odette Lachance
(418) 648-4177 / 1-800-463-6769
Agente principale de communication
Service canadien des parcs

1141, route de l'Église
C.P. 10 1000
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4H5
(418) 648-4077

Directeur général régional:
Jean-Pierre Gauthier
Chef des communications:
Thérèse Drapeau

Depuis janvier 1991, Conservation et Protection, région du Québec, regroupe sept directions, soit Protection de l'environnement, le Service canadien de la faune, le Centre Saint-Laurent, Affaires corporatives, Évaluations environnementales et Nord québécois, Ressources humaines, et Finances et administration. Les bureaux sont répartis à Sainte-Foy, Montréal et Longueuil.

Le principal objectif du service est de protéger, de conserver et d'améliorer les ressources renouvelables que constituent l'eau, l'air et la terre. Il a également pour mission de s'assurer que les activités humaines contribuent à assainir l'environnement et à en maintenir la qualité. De plus, le service doit voir à l'utilisation judicieuse des ressources naturelles.

Le directeur général est responsable de l'ensemble des activités reliées à la conservation et à la protection de l'environnement dans la région du Québec. Il doit établir et maintenir des relations suivies avec les représentants d'organismes fédéraux et provinciaux.

En plus de la Direction des ressources humaines et de celle des Finances et de l'administration, voici les principales composantes administratives de Conservation et Protection dans la région du Québec.



DIRECTION DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

1179, rue de Bleury
2^e étage
Montréal (Québec)
H3B 3H9
(514) 283-0178

Directeur régional:
Raymond Perrier

La Direction de la protection de l'environnement doit s'assurer que les activités humaines se déroulent sans compromettre l'intégrité et le bien-être des êtres humains et des écosystèmes. De plus, la direction doit voir à l'utilisation judicieuse des ressources naturelles dans une optique de développement économique durable.

La Direction de la protection de l'environnement regroupe sept divisions.

- La **DIVISION DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX** s'occupe du contrôle de la pollution de l'eau en vertu de la Loi sur les pêches et de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement et assure la mise en application des règlements conjointement avec les autorités provinciales. Les principaux secteurs d'intervention sont les industries de pâtes et papiers, les usines de fabrication de soude caustique, les raffineries de pétrole et les mines de métaux de base.

La division participera aussi à la réduction de 90 p. 100 des rejets toxiques liqui-

des déversés dans le fleuve par les 50 industries identifiées dans le Plan d'action Saint-Laurent en collaboration avec l'équipe d'intervention fédérale-provinciale mise sur pied dans le cadre du Plan d'action Saint-Laurent.

Une autre de ses responsabilités consiste à établir la qualité bactériologique et sanitaire des 400 secteurs coquilliers de la région, conformément aux normes internationales pour l'exploitation des mollusques.

- La **DIVISION DU CONTRÔLE DE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE ET DES TOXIQUES** s'assure que les ententes signées au Québec pour réduire les sources de polluants à l'origine des précipitations acides soient respectées et que les progrès enregistrés soient connus. Elle participe au développement et à la mise en œuvre du plan national de gestion des NO_x/COV au Québec.

De plus, la division assure la coordination des activités régionales du réseau national de postes de mesure de la pollution atmosphérique avec les autorités provinciales et la Communauté urbaine de Montréal.

La division participe également avec les autorités du Québec à la mesure de l'air ambiant autour des principales sources de HAP et assume le leadership dans l'étude nationale d'évaluation des HAP.

Selon la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, la division peut entreprendre des inventaires et des enquêtes sur toute substance qu'elle soupçonne être dangereuse pour la santé ou l'environnement.

Elle coordonne les études dans le domaine des substances toxiques au Québec et participe à l'établissement de la liste de ces substances.

- La **DIVISION DES PROGRAMMES FÉDÉRAUX** s'occupe du contrôle et de la prévention de la pollution provenant des activités du gouvernement fédéral au Québec. Elle est également responsable de l'application du programme de contrôle de l'immersion des déchets en mer et elle représente la DPE au sein du comité de coordination de l'évaluation environnementale du ministère, au Québec.

Dans le cadre du Plan d'action Saint-Laurent, la division joue un rôle important en ce qui concerne le programme de restauration des sédiments des ports de Montréal, Québec et Trois-Rivières. Un autre des mandats de la division est de gérer l'entente Canada-Québec sur l'élimination des BPC au Québec.

• La **DIVISION DES INSPECTIONS** conçoit et réalise le programme d'inspections en vertu de toutes les lois environnementales appliquées par la DPE au Québec. Les inspections permettent de vérifier l'utilisation commerciale de substances chimiques où le respect des normes de rejets de polluants dans les effluents.

• La **DIVISION DES URGENCES ENVIRONNEMENTALES** réalise un programme de prévention et de planification d'urgence. Elle fournit conseils et expertise lors d'éco-urgences et assure un rôle de direction des opérations d'urgence dans certains cas.

• La **DIVISION DES ENQUÊTES** donne suite aux programmes d'inspection, aux déversements accidentels et aux plaintes du public qui ont permis d'identifier des infractions possibles aux lois fédérales. Elle a le mandat d'enquêter sur ces situations et d'obtenir des preuves suffisantes pour proposer des poursuites judiciaires au ministère de la Justice.

• La **DIVISION DES SOLS ET DES DÉCHETS** assure le contrôle du transport des marchandises dangereuses sous la Loi sur le transport des matières dangereuses et est responsable de la caractérisation et de la restauration des sols contaminés en territoire fédéral.

Dans le cadre du Programme national de décontamination des lieux contaminés, la division gère l'entente Canada-Québec sur les sites orphelins et, en collaboration avec le CSL, le volet développement technologique de restauration des terrains contaminés.

QUESTIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

BPC (biphényl polychloré)
(514) 283-2347

Bruno Lafortune

CFC (chlorofluorocarbone)
(514) 283-2458

Anne-Marie Carter

Couche d'ozone

(514) 283-2458

Anne-Marie Carter

Gestion des sols contaminés

(514) 283-4684

Richard St-Germain

Loi canadienne sur la protection de l'environnement

(514) 283-7189

Claude Ayotte

Pesticides

(514) 283-0195

Francine Perron

Pollution de l'air

(514) 283-7192

Breda Nadon

Pollution de l'eau (secteur industriel)

(514) 283-2337

Guy Coulombe

Pollution sur les propriétés fédérales

(514) 283-6408

Thanh Le-Van

Salubrité des eaux coquillières

(514) 283-6925

Réjean de Ladurantaye

Transport des matières dangereuses

(514) 283-4684

Richard St-Germain

SERVICE CANADIEN DE LA FAUNE

1141, route de l'Église

C.P. 10 100, 9^e étage

Sainte-Foy (Québec)

G1V 4H5

(418) 648-7225

Directeur régional:

Jean Cinq-Mars

Le Service canadien de la faune s'occupe de la gestion des oiseaux migrateurs et des programmes touchant d'autres espèces fauniques présentant un intérêt national. Le service est chargé d'appliquer la Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs, la Loi sur la faune du Canada et la Loi sur l'exportation du gibier.

Au Québec, pour réaliser pleinement son mandat, le service a partagé ses activités entre trois divisions.

• La **DIVISION DE LA GESTION DES POPULATIONS D'OISEAUX MIGRATEURS** se préoccupe principalement de l'état des populations d'oiseaux migrateurs. Elle mène des recherches sur la sauvagine et les oiseaux marins et participe aux enquêtes nationales sur les populations d'oiseaux et sur les prises des chasseurs. Elle participe également aux négociations avec les autochtones sur la gestion et l'exploitation des oiseaux migrateurs.

Les activités de cette division comprennent aussi l'émission de permis et la gestion de 32 refuges d'oiseaux migrateurs et de 3 aires de repos. De plus, cette division met en œuvre deux plans conjoints du Plan nord-américain de la sauvagine (PNAGS), celui du Canard noir ainsi que celui des oies arctiques.

• La **DIVISION DES ÉCOSYSTÈMES ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE** se préoccupe de l'état des écosystèmes, des conséquences écologiques de l'utilisation des ressources sur les milieux fauniques et de l'écotoxicité de contaminants principalement chez les oiseaux migrateurs. Elle dirige un ambitieux projet d'Atlas des oiseaux migrateurs du Québec méridional (réalisé conjointement avec plus de 800 ornithologues bénévoles) et effectue un programme de recherche sur les effets des substances toxiques chez certaines espèces fauniques. La division évalue les impacts de divers projets sur les milieux fauniques et travaille à l'élaboration de concepts et d'approches favorisant le développement durable.

• La **DIVISION DE LA CONSERVATION DE LA FAUNE ET DES HABITATS** est chargée de la protection et de la gestion des habitats propices aux oiseaux migrateurs. Dans le cadre du Plan d'action Saint-Laurent, la division est responsable d'un vaste programme de sauvegarde des habitats et des espèces en danger. De plus, elle appuie les groupes de conservation et participe activement au programme de restauration des milieux humides menacés. Elle s'occupe du programme de rétablissement des espèces d'oiseaux menacées.

En plus de gérer huit réserves nationales de faune, cette division participe activement à la mise en œuvre du Plan conjoint des habitats de l'Est, une autre composante du PNAGS, avec la collaboration du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

QUESTIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

*Réglementation et application de la loi
Refuges d'oiseaux migrateurs*

648-7020

Gervais Gagnon

Permis (chasse, taxidermie...)

648-7138

André Boudreault

Baguage des oiseaux migrateurs

649-6134

Pierre Dupuis

Espèces menacées et en voie

de disparition

649-6121

Pierre Laporte

*Chasse contrôlée à la Réserve nationale
de faune du cap Tourmente*

827-3776

Marcelle Tremblay

*Gestion des populations d'oiseaux
migrateurs. Entente Baie James. Plan
nord-américain de gestion de la sauva-
gine (Canard noir et oies arctiques)*

649-6136

Charles-A. Drolet

*Domages aux récoltes
et effarouchement*

649-6124

Jacques Rosa

Oiseaux problèmes

649-6129

Pierre Brousseau

*Inventaires et recherche sur la sauvagine
et les limicoles*

649-6131

André Bourget

*Inventaires et recherche sur les oiseaux
marins*

649-6127

Gilles Chapdelaine

Recherches sur les populations d'oies

649-6128

Austin Reed

*Gestion des habitats et conservation des
espèces menacées*

648-2543

Isabelle Ringuet

*Protection des habitats et programme
d'aide aux groupes*

648-3685

Yvon Mercier

*Plan nord-américain de gestion de la
sauvagine (habitats de l'Est)*

649-6300

Raymond Sarrazin

Restauration d'habitats fauniques

648-2544

Denis Lehoux

Gestion des réserves nationales de faune

648-3916

Pierre-Denis Cloutier

*Services au public à la Réserve
nationale de faune du cap Tourmente*

827-3776

Marcelle Tremblay

*Conservation des écosystèmes et
développement durable*

648-2542

Raymond Lemieux

Atlas des oiseaux nicheurs du Québec

649-6135

Yves Aubry

Oiseaux forestiers

649-6132

Jean Gauthier

Effets des produits toxiques sur la faune

649-6136

Jean-Luc DesGranges

CENTRE SAINT-LAURENT

105, rue McGill
Montréal (Québec)
H2Y 2E7
(514) 283-7000

Directeur exécutif:
Michel Lamontagne

Le Centre Saint-Laurent est la plaque tournante de la recherche, du développement et de la gestion de l'ensemble des activités à caractère scientifique du Plan d'action Saint-Laurent. Agissant comme un intégrateur et un catalyseur, le Centre Saint-Laurent vise à dégager de façon continue la synthèse des résultats obtenus par l'effort collectif tout en contribuant à la concertation des partenaires et des intervenants associés au contrôle des rejets toxiques dans le fleuve.

La structure organisationnelle du Centre Saint-Laurent s'articule autour de quatre grandes directions qui, par une mise en rapport des ressources et une

libre circulation de l'information, couvrent toutes à la réalisation des objectifs du Plan d'action Saint-Laurent.

• La **DIRECTION DE L'ÉCOTOXICOLOGIE ET DES ÉCOSYSTÈMES** se compose de quatre secteurs d'activité. Un premier secteur, Apports toxiques, s'intéresse à l'identification et à l'évaluation globale des substances toxiques présentes dans le milieu. Le secteur Écosystèmes étudie les effets des contaminants sur les organismes vivants et met au point des méthodes permettant de suivre l'évolution des écosystèmes dans le temps.

Un troisième secteur, Services qualitatifs, fournit les services d'analyse et de contrôle de qualité en chimie et biologie pour tous les programmes du PASL et certains autres programmes. Le secteur Écotoxicologie œuvre au développement de cette nouvelle science qu'est l'écotoxicologie. À noter que tous les laboratoires, actuellement aménagés à Longueuil, seront installés dans les locaux du centre d'ici 1993.

• La **DIRECTION DE LA CONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT** comprend trois composantes, Gestion et diffusion de l'information, Coordination et bilan environnemental et Édition et graphisme qui travaillent de concert pour analyser les interactions entre les différentes composantes de l'environnement et assurer une large diffusion de cette information.

La première s'occupe plus particulièrement de la gestion des données environnementales, de la qualité et du développement d'outils informatiques de pointe axés sur l'intégration, l'analyse et la diffusion de ces données. Elle se penche aussi sur le développement d'outils de surveillance orientés vers l'utilisation de la télédétection.

Quant à la seconde, elle travaille principalement à la préparation d'un bilan environnemental dont le but est de suivre l'évolution de la qualité du fleuve Saint-Laurent et de faire connaître à la population la complexité des liens entre l'environnement et les activités humaines. La diffusion de cette information est un élément essentiel des activités de ce groupe et sera assurée par la production d'une vaste gamme de produits. La troisième composante offre le soutien nécessaire à la production des différents documents.

• La **DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE** regroupe trois sections spécifiques. La section Technologies de restauration s'intéresse aux techniques, aux équipements et aux guides relatifs aux travaux de dragage réalisés dans le fleuve Saint-Laurent, ainsi qu'aux techniques de confinement et d'aménagement sécuritaires des sédiments de dragage contaminés.

La seconde section, celle des Technologies industrielles, vise le développement et la démonstration de technologies nouvelles ou adaptées permettant aux industries de réduire le rejet de substances toxiques dans le fleuve Saint-Laurent.

Finalement la troisième section, Technologies d'assainissement, s'intéresse aux techniques de récupération, de recyclage et de revalorisation des déchets industriels et des sols contaminés.

La Direction du développement technologique favorise également le transfert technologique ainsi que la promotion de l'industrie de l'environnement.

• Enfin, la **DIRECTION DES EAUX INTÉRIEURES** comprend trois sections: celle de la Planification et gestion des eaux, celle des Ressources en eau et celle de la Qualité de l'eau. La première opère un réseau de surveillance de l'acidification des lacs dans le contexte du Programme national de transport à distance des polluants atmosphériques et gère, conjointement avec le Québec, un programme de cartographie des zones inondables. Elle s'occupe également des aspects économiques reliés au Plan d'action Saint-Laurent.

Les deux autres sections opèrent des réseaux de relevés sur les débits et niveaux d'eau et sur la sédimentologie (Section des ressources en eau) et sur la qualité de l'eau (Section de la qualité de l'eau), en particulier dans le fleuve Saint-Laurent, dans le nord du Québec et aux zones transfrontalières. Ces réseaux sont exploités conjointement avec les réseaux du Québec.

QUESTIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Bilan environnemental

(514) 283-3668

Nicole Lavigne

Connaissance de l'état de l'environnement

(514) 283-6427

Michel Provencher

Développement technologique

(514) 283-3557

Yvan Valiquette

Dommages causés par les inondations

Cartographie des zones inondables

(418) 648-3921

Lise Bernier

Données sur la qualité des eaux

(514) 928-4259

Sharon Forrest

Données sur les débits et les niveaux

d'eaux des rivières, et niveaux des marées

(514) 928-4258

Raymond Bourdages

Écotoxicologie et écosystèmes

(514) 283-9996

Lynn Cleary

Laboratoires Capitaine Bernier

(514) 928-4200

Normand Bermingham

Pluies acides

Fonte printanière

(418) 649-6565

Jean-Yves Charette

Processus d'acidification

(418) 649-6507

Madeleine Papineau

Technologies d'assainissement

(514) 283-6536

Gérald Girouard

Technologies industrielles

(514) 283-4252

Ronald Zaloum

Technologies de restauration

(514) 283-0676

René Rochon

DIRECTION DES AFFAIRES CORPORATIVES

1141, route de l'Église
C.P. 10 100, 6^e étage
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4H5
(418) 648-4512

Directeur :
Albin Tremblay

La Direction des affaires corporatives (DAC) assure le développement, la coordination et la bonne marche des activités de gestion pour l'ensemble de Conservation et Protection, au Québec. Cette direction est responsable des activités d'analyse et de coordination stratégiques de la région.

La direction comprend deux divisions : la Division de l'analyse et services de gestion, et le secrétariat du Comité des cadres régionaux.

• La **DIVISION DE L'ANALYSE ET SERVICES DE GESTION** coordonne les activités du Plan d'action Saint-Laurent (PASL) et assure le secrétariat de l'entente d'harmonisation fédérale-provinciale sur le Saint-Laurent, signée le 8 juin 1989. Elle s'occupe de coordonner les activités de gestion régionales telles que le comité de gestion régional (CGR), le calendrier de gestion régional ainsi que le programme d'activités interministérielles et intergouvernementales.

Cette activité comprend la coordination et la préparation des plans opérationnels à long terme (POLT), des plans de travail annuels ainsi que des rapports de mi-année et de fin d'année. Elle inclut également l'analyse et l'évaluation des dossiers régionaux les plus importants afin d'en assurer la cohésion avec les orientations et stratégies régionales.

Elle est responsable de toutes les activités reliées à l'information du cabinet du ministre et de la haute direction du ministère en ce qui touche la région du Québec. Elle fait l'analyse de la conjoncture environnementale et des possibilités de développement et recommande au directeur général les stratégies et actions appropriées.

Enfin, la division assure le suivi ou la gestion, au niveau régional, de plusieurs dossiers relatifs à des enjeux nationaux et internationaux comme le développement durable, la francophonie et le Conseil canadien des ministres de l'Environnement (CCME).

• Quant au **SECRETARIAT DU COMITÉ DES CADRES RÉGIONAUX**, il assure le développement, la coordination et la gestion des activités corporatives du ministère pour la région du Québec. Par ses activités, le secrétariat vise à optimiser les occasions de coordination des activités des trois services du ministère au Québec. Le secrétariat assure également un soutien au président du CCR dans son rôle, entre autres, de membre du Comité de gestion du ministère. Le secrétariat administre le fonds du programme Les Partenaires de l'environnement. Ce fonds est un programme national dont l'objectif est d'appuyer des projets de conservation ou de protection de l'environnement réalisés par des organismes à but non lucratif et engagés dans le domaine environnemental. Il gère également le Fonds pour les subventions de catégories.

QUESTIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Développement durable
(418) 648-3799

Jean-Louis Ratté

Les Partenaires de l'environnement
Québec

(418) 648-3391

Serge Labonté

(418) 648-4692

Maryse Vaillancourt

Montréal

(514) 496-1292

Paul Laramée

Plan d'action Saint-Laurent
(coordination)

(418) 648-4725

André Champoux

Projets pour un développement durable
(418) 648-4659

Louise Caron

DIRECTION DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES ET DU NORD QUÉBÉCOIS

1141, route de l'Église
C.P. 10 100,
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4H5
(418) 648-4955

Directeur :
Claude Saint-Charles

Constituée depuis janvier 1991, cette nouvelle direction a pour mandat de coordonner les activités d'Environnement Canada en rapport avec les questions se rapportant aux évaluations environnementales dans la région du Québec ainsi qu'en ce qui concerne les questions environnementales dans le Québec nordique.

En étroite liaison avec les autres composantes d'Environnement Canada, elle assure la formulation de la position officielle du ministère dans le cadre des différentes procédures d'évaluation environnementale ainsi que l'application des responsabilités du ministère de l'Environnement découlant des régimes de protection de l'environnement et du régime de chasse, pêche et piégeage de la Convention de la Baie James et du Nord québécois.

Édifice Louis-S.-St-Laurent
3, rue Buade
C.P. 6060
Québec (Québec)
G1R 4V7
(418) 648-4177
1-800-463-6769

Directeur général régional:
Gilles Desaulniers
Agente principale de communication:
Odette Lachance

Le Service des parcs d'Environnement Canada est mandaté par le Parlement canadien pour protéger et mettre en valeur les éléments représentatifs de notre patrimoine historique et naturel national pour le bénéfice des générations présentes et futures. La région du Québec est divisée en cinq districts regroupant dix-huit lieux historiques, l'ensemble des canaux historiques des rivières Richelieu et des Outaouais, quatre parcs nationaux soit ceux de la Mauricie, Forillon, la réserve de parc national de l'Archipel-de-Mingan ainsi que le parc marin du Saguenay.

Le directeur général est chargé de la planification, du développement, du fonctionnement, de l'entretien et de la gestion de ce réseau de parcs et de lieux historiques nationaux. Il doit aussi conserver, protéger et gérer les ressources naturelles et historiques que les parcs recèlent, recommander l'établissement de nouveaux parcs, diriger les négociations conduisant à leur création et diffuser les valeurs culturelles, esthétiques et philosophiques du patrimoine canadien.

En plus de la Direction du personnel et de celle des finances et de l'administration, le bureau régional du Service canadien des parcs comprend quatre directions qui assurent la gestion et la planification du réseau régional et offrent un soutien auprès des cinq districts et du parc marin.



DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DU DÉVELOPPEMENT

3, rue Buade
C.P. 6060
Québec (Québec)
G1R 4V7
(418) 648-4697

Directeur:
Laurent Tremblay

La Direction de la recherche et du développement regroupe Planification, Politiques et Recherche, Transactions immobilières, Histoire et Archéologie et Programmation. Les principales responsabilités se situent sur le plan des négociations et de l'acquisition de nouveaux parcs.

La Direction de la recherche et du développement gère les processus de mise en valeur, incluant les audiences publiques. Elle participe au développement du plan de réseau des parcs nationaux et lieux historiques et traite des dossiers autochtones qui y sont reliés.

• La **DIVISION DE LA PLANIFICATION** gère des projets de mise en valeur, à partir des orientations préliminaires données jusqu'à l'approbation ministérielle des plans de gestion. Elle élabore les stratégies, directives, schémas et plans requis, conformément à la mission et à la politique du Service canadien des parcs.

• La **DIVISION DES POLITIQUES ET DE LA RECHERCHE** effectue l'analyse des informations démographiques, sociales et économiques dans le but d'identifier les clientèles actuelles et potentielles des parcs, d'évaluer l'atteinte des objectifs de l'organisation et de mesurer les répercussions socio-économiques de nos actions. Elle a également pour objectif de mesurer l'efficacité de l'organisation quant à l'emploi de ses ressources, autant sur le plan des opérations d'accueil et d'interprétation que dans l'ensemble des investissements.

• La **DIVISION DES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES** est responsable de l'acquisition et de la gestion des terrains et bâtiments du Service canadien des parcs.

• La **DIVISION DE L'HISTOIRE ET DE L'ARCHÉOLOGIE** effectue des recherches, réalise des études et agit à titre de conseiller auprès des divers intervenants en vue d'appuyer les activités d'identification, de sélection, de commémoration, de mise en valeur, d'exploitation et de préservation des ressources culturelles dans l'ensemble du réseau de la région. De plus, la division assure la gestion de l'importante collection d'objets archéologiques.

• Le mandat de la **DIVISION DE LA PROGRAMMATION** consiste à coordonner tous les processus d'analyse et de planification servant à définir, obtenir et affecter les ressources requises pour atteindre les objectifs du programme.

DIRECTION DES OPÉRATIONS

3, rue Buade
C.P. 6060
Québec (Québec)
G1R 4V7
(418) 648-4151

Directeur:
Henri Hubert

La Direction des opérations s'occupe de la planification, de la direction, du contrôle et de la surveillance en ce qui a trait au fonctionnement des parcs et lieux historiques nationaux de la région du Québec. Elle est aussi responsable de la conservation des ressources naturelles et historiques, de la gestion des collections, du service à la clientèle, du marketing et des services photographiques.

• Les objectifs de la DIVISION DE LA CONSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES sont :

- de protéger les ressources naturelles;
- d'assurer la planification de la gestion des ressources des parcs nationaux, lieux historiques et canaux;
- de coordonner la gestion des différents programmes en matière d'environnement;
- d'appliquer les lois et règlements des parcs nationaux et d'assurer la sécurité du public.

• La DIVISION DE LA CONSERVATION DES RESSOURCES HISTORIQUES à la responsabilité de restaurer les artefacts provenant des fouilles archéologiques, d'achats ou de collections devant être exposés dans les divers centres d'interprétation du Service canadien des parcs.

• La DIVISION DE LA GESTION DES COLLECTIONS joue un rôle majeur dans le processus de mise en valeur des parcs et lieux historiques nationaux de la région du Québec. Son mandat est d'acquérir des artefacts et des reproductions, d'installer des ameublements d'époque, de mettre sur pied des expositions ainsi que de gérer l'ensemble des objets et de la documentation qui composent notre collection.

• La DIVISION DU SERVICE À LA CLIENTÈLE coordonne les activités et les services destinés à la clientèle des parcs nationaux et supervise la formation du personnel en contact direct avec le public. Elle est également responsable de la mise à jour des plans de service pour chacune des composantes du réseau régional du Service canadien des parcs.

• La DIVISION DU MARKETING planifie et réalise des stratégies et des plans de marketing, des activités ou des événements spécifiques pour les parcs et lieux historiques. Elle effectue des études de marché, prépare, conçoit et édite des brochures promotionnelles et coordonne les expositions de la salle sise dans l'édifice Louis-S.-St-Laurent, au 3 rue Buade à Québec.

• La DIVISION DES SERVICES PHOTOGRAPHIQUES fournit ses services à l'ensemble des secteurs d'activités du Service canadien des parcs pour la région du Québec.

DIRECTION DES AFFAIRES CORPORATIVES

3, rue Buade
C.P. 6060
Québec (Québec)
G1R 4V7
(418) 648-4296

Directeur:
Bernard Villeneuve

La Direction des affaires corporatives assure le maintien de relations harmonieuses et efficaces avec les autres partenaires du SCP, soit les services du ministère de l'Environnement, les autres ministères, les organismes extérieurs, qu'ils soient du gouvernement provincial, des gouvernements municipaux, privés ou groupes de pression. Cette division s'occupe également de la mise en œuvre du plan stratégique régional, incluant la coordination des efforts sur «l'option verte au travail», les communications internes, le service de conseil en gestion, etc.

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU GÉNIE

3, rue Buade
C.P. 6060
Québec (Québec)
G1R 4V7
(418) 648-4182

Directeur:
Albert Nollet

La Direction de l'architecture et du génie est une unité du ministère fédéral des Travaux publics; elle fournit un service de gestion fonctionnelle auprès des cinq districts de la région, particulièrement pour les activités d'entretien et les travaux effectués par le personnel en place. Le personnel de cette division fournit une expertise dans divers domaines tels les canaux, l'aménagement et la conservation des structures historiques. En plus de fournir des avis techniques lors de la planification et de la conception de travaux, le personnel est responsable de la préparation des plans, des devis et de leur réalisation.

À titre de principal conseiller technique pour la région, cette direction est partie intégrante de toutes les étapes de la gestion des biens, que ce soit en matière d'acquisition, d'entretien ou de recapitalisation.

La région du Québec est, pour des fins d'efficacité administrative, divisée en cinq districts et un parc marin.

District de Montréal

Le district de Montréal est responsable de l'administration de plusieurs lieux historiques nationaux et du réseau des canaux historiques du Québec. Du Témiscamingue à l'Estrie en passant par les Laurentides, la région montréalaise

et la Montérégie, le personnel du district est responsable des multiples activités quotidiennes nécessaires pour assurer la bonne marche des lieux historiques, des canaux historiques et de plusieurs programmes de mise en valeur ou de commémoration.

- Le **LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU FORT-CHAMBLY**, situé à 30 km de Montréal, fut construit en 1711. Récemment remis en valeur, le fort abrite un centre d'interprétation et présente annuellement un important programme d'activités d'interprétation.

- Le **LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU FORT-LENNOX** occupe la partie méridionale de l'Île-aux-Noix. Ce lieu abrite de beaux exemples de bâtiments militaires britanniques au Canada. Les visiteurs peuvent participer à une mise en scène historique particulièrement originale.

- Situé au cœur du Vieux-Montréal, le **LIEU HISTORIQUE NATIONAL DE SIR-GEORGE-ÉTIENNE-CARTIER** commémore l'époque, la vie et l'œuvre de cet homme politique. On y retrouve également la reconstitution d'un intérieur victorien rappelant celui habité par Cartier.

- Le **LIEU HISTORIQUE NATIONAL DE SIR-WILFRID-LAURIER**, à Ville-des-Laurentides, rappelle la jeunesse et la vie du célèbre premier ministre. Il nous permet de revivre la vie quotidienne rurale de la seconde moitié du XIX^e siècle par la présentation d'activités d'animation.

- Le **LIEU HISTORIQUE NATIONAL DE COTEAU-DU-LAC** présente le premier canal à écluse en Amérique du Nord. Un sentier d'interprétation permet la mise en valeur de vestiges datant de 1812.

- À Allan's Corners, le **LIEU HISTORIQUE NATIONAL DE LA BATAILLE-DE-LA-CHÂTEAUGUAY** commémore un important fait d'armes de la Guerre de 1812. On présente au centre d'interprétation un court métrage des plus originaux soulignant les faits d'armes de Charles-Michel de Salaberry.

- Situé à Compton, le **LIEU HISTORIQUE NATIONAL LOUIS-S.-ST-LAURENT** commémore la vie et l'œuvre du premier ministre canadien de l'après-guerre. Une visite de la maison natale, du magasin général paternel et le visionnement d'un spectacle « son et lumière » contribuent à faire revivre cette grande époque.

- Au cœur de l'Abitibi-Témiscamingue, à Ville-Marie, le **LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU FORT-TÉMISCAMINGUE** rappelle l'importance du commerce des fourrures dans notre histoire. Érigé sur un site magnifique, ce lieu abrite un centre d'interprétation où on y présente un programme varié d'activités. Le visiteur se doit d'arpenter la « forêt enchantée », un phénomène naturel des plus intéressants.

- Le **LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU COMMERCE-DE-LA-FOURRURE-À-LACHINE** met également en valeur cette grande activité économique canadienne des XVIII^e et XIX^e siècles. Un entrepôt en pierre abrite un centre d'interprétation s'adressant aux gens de tous les âges mais faisant un clin d'œil tout amical aux plus jeunes.

- Le **CANAL DE LACHINE** est un des plus importants espaces verts de la région montréalaise. Une piste cyclable d'une longueur de 12 km longeant le canal y est aménagée. On y présente en été une exposition qui traite des nombreuses facettes de l'histoire du canal.

- La **MAISON PAPINEAU**, propriété du Service canadien des parcs, fait l'objet d'une entente spéciale avec l'ancien propriétaire qui y demeure toujours. Ce bâtiment de pierre, datant de 1835, situé dans le Vieux-Montréal, a été la propriété de Louis-Joseph Papineau, figure importante de la politique canadienne. Présentement, le Service canadien des parcs assure l'entretien de la propriété qui conserve sa vocation résidentielle.

- La **CASERNE DE CARILLON** est située dans le village de Carillon. Cet édifice de pierre construit par C.J. Forbes, ancien commissaire adjoint, date de 1830. En 1837, l'armée britannique le réquisitionne afin de l'utiliser comme caserne. Aujourd'hui, propriété du Service canadien des parcs, il loge, depuis 1988, le Musée historique du comté d'Argenteuil et sa collection. La Société historique du comté d'Argenteuil en assure le fonctionnement. Le district de Montréal effectue l'entretien du bâtiment et du site.

- L'**ÉCLUSE DE SAINT-OURS** est un des éléments clés de la navigation sur le Richelieu. Très fréquentée par les plaisanciers, elle comprend la vieille maison du maître-éclusier et est située à proximité d'une écluse autrefois utilisée lors d'un trafic commercial intense.

- Le **CANAL DE CHAMBLY** et ses neuf écluses assure via le Richelieu un lien essentiel à toute la navigation de plaisance entre le bassin laurentien et le nord-est américain. On y pratique une foule d'activités récréatives.

- Clé de voûte de la navigation à l'entrée de l'Outaouais, l'**ÉCLUSE DE SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE** est la plus fréquentée de nos installations nautiques. Blotti au cœur du village de Sainte-Anne-de-Bellevue, ce havre de verdure est fréquenté chaque année par des milliers de visiteurs, attirés par le spectacle des activités de navigation.

- L'**ÉCLUSE DE CARILLON** est la deuxième plus haute écluse en Amérique du Nord. Elle abrite un centre d'information et met en valeur les vestiges des deux premiers projets de canalisation. Elle est des plus appréciées par une clientèle intéressée au patrimoine et par le caractère spectaculaire de l'éclusage.

District de la Mauricie

Le district de la Mauricie regroupe le lieu historique national des Forges-du-Saint-Maurice et le parc national de la Mauricie.

- Le **LIEU HISTORIQUE NATIONAL DES FORGES-DU-SAINT-AURICE** abrite les vestiges archéologiques de la première entreprise sidérurgique au Canada. Les Forges ont été établies en 1730 et elles ont fonctionné plus de 150 ans. Un programme varié vous attend : visite de la Grande Maison et du centre d'interprétation du haut fourneau, visites guidées, films, maquette animée, centre de documentation.

- Le visiteur à la recherche d'une destination exceptionnelle sera bien servi par le majestueux **PARC NATIONAL DE LA MAURICIE**. Situé sur les hautes-terres laurentiennes parsemées de lacs et de montagnes, le parc national, d'une superficie de 544 km², assure la protection d'un élément représentatif du Bouclier canadien, soit la région précambrienne des Grands Lacs et du Saint-Laurent. Il offre aux visiteurs plusieurs activités de plein air : camping, canot-camping, pêche, randonnée pédestre, pique-nique, baignade. Belvédères, centres d'accueil et d'interprétation comptent parmi les aménagements qu'il

faut visiter. Des causeries et randonnées d'interprétation sont offertes l'été. Ce parc est ouvert toute l'année.

District de Québec

Le district de Québec comprend six lieux historiques nationaux.

- Situé au cœur du Vieux-Québec, le **LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU PARC-DE-L'ARTILLERIE** regroupe quatre bâtiments anciens: une ancienne fonderie d'obus transformée en centre d'interprétation où l'on peut admirer le célèbre Plan-relief de Québec; la redoute Dauphine, ancienne caserne construite pendant le Régime français; le logis d'officiers, bâtiment converti en centre d'initiation au patrimoine pour les enfants et un entrepôt d'affûts de canon.

- Le **LIEU HISTORIQUE NATIONAL DES FORTIFICATIONS-DE-QUÉBEC**, ouvrage défensif de 4,6 km ceinturant la vieille ville, fait de Québec une ville unique en Amérique du Nord. Cette caractéristique exceptionnelle a incité l'UNESCO à inscrire l'arrondissement historique du Vieux-Québec sur la liste du patrimoine mondial. Logé à l'intérieur de la poudrière de l'Esplanade, à proximité de la porte Saint-Louis, le centre d'interprétation présente différents éléments portant sur le système défensif de Québec.

- Situé sur les bords du bassin Louise, tout près du fleuve Saint-Laurent, le **LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU VIEUX-PORT-DE-QUÉBEC** illustre l'importance du rôle commercial joué par le port de Québec au siècle dernier. Les expositions du centre d'interprétation présentent plusieurs éléments représentatifs du commerce du bois et de la construction navale à Québec au cours de cette période.

- Aménagé sur les bords de la rivière Saint-Charles, le **LIEU HISTORIQUE NATIONAL CARTIER-BRÉBEUF** commémore le premier hivernement de Jacques Cartier au pays en 1535-1536 et la présence des Jésuites sur le site dès 1626. On peut visiter le centre d'interprétation et admirer une réplique d'un navire du XVI^e siècle, la Grande Hermine, exemple de bâtiment ayant pu servir à Jacques Cartier lors de son deuxième voyage au Canada.

- Juché sur son promontoire, le **LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU FORT-NUMÉRO-UN** est situé à Lévis sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent. Faisant partie d'un ensemble de trois ouvrages défensifs construits entre 1865 et 1872, il protégeait le bassin portuaire de Québec. Encore aujourd'hui, le Fort monte jalousement la garde sur l'île d'Orléans, les chutes Montmorency et la Vieille Capitale pour la plus grande joie des visiteurs.

- Situé dans le haut estuaire du Saint-Laurent, à 48 kilomètres en aval de Québec, le **LIEU HISTORIQUE NATIONAL DE LA GROSSE-ÎLE** fut le témoin de l'arrivée de centaines de milliers d'immigrants européens, dont un nombre impressionnant d'Irlandais. Grosse Île fut désignée comme station de la quarantaine au début du XIX^e siècle afin de protéger la population des maladies infectieuses, tels le choléra et le typhus. Malheureusement, plusieurs d'entre eux périrent en raison des conditions malsaines de traversée à bord des navires ainsi que de terribles épidémies. On y retrouve encore aujourd'hui une centaine de bâtiments et de vestiges dont plus de la moitié présentent un intérêt historique certain.

District de la Gaspésie

Le district de la Gaspésie est constitué du parc national Forillon et des lieux historiques nationaux de la Bataille-de-la-Ristigouche, du Monument-à-Jacques-Cartier, du Phare-de-Pointe-au-Père et de Sir-William-Logan.

- Le **PARC NATIONAL FORILLON** occupe une superficie de 244 kilomètres carrés. Il côtoie le golfe Saint-Laurent à la fine pointe de la Gaspésie. Son rôle est de protéger un échantillon représentatif du massif gaspésien. Il illustre une partie de cette richesse sous le thème « L'harmonie entre l'homme, la terre et la mer ».

- Le **LIEU HISTORIQUE NATIONAL DE LA BATAILLE-DE-LA-RISTIGOUCHE** rappelle le dernier affrontement naval à survenir entre la France et l'Angleterre. Il illustre le contexte social, politique et économique qui prévalait dans la colonie lors de la chute de la Nouvelle-France.

- Le **LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU MONUMENT-À-JACQUES-CARTIER** commémore le geste historique de prise de possession du pays par Jacques Cartier au nom du Roi de France, le 24 juillet 1534.

- Le **LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU PHARE-DE-POINTE-AU-PÈRE** rappelle l'importance de ce lieu pour le balisage du Saint-Laurent et comme poste de pilotage.

- Le **LIEU HISTORIQUE NATIONAL DE SIR-WILLIAM-LOGAN** est situé à Percé et commémore les nombreux exploits de Sir William Logan, le premier directeur de la Commission géologique du Canada-Uni.

District de Mingan

Le district de Mingan protège, grâce à la réserve de parc national de l'Archipel-de-Mingan, une portion du territoire de la Moyenne-Côte-Nord représentative de l'est des basses-terres du Saint-Laurent. D'une superficie de 97 km², elle se présente comme un chapelet d'une quarantaine d'îles et îlots étalés dans le détroit de Jacques-Cartier sur une longueur de 175 km de côte, à quelque 3,5 km du continent.

- L'**ARCHIPEL DE MINGAN** offre au visiteur un littoral spectaculaire formé d'espèces de roches sédimentaires calcaires sculptées en monolithes par l'érosion. Coiffées pour la plupart par la forêt coniférienne boréale, les îles abritent un nombre impressionnant de plantes vasculaires, soit plus de 450 espèces. Une cinquantaine de plantes sont par ailleurs d'un grand intérêt à cause de leur distribution géographique particulière. Une faune diversifiée et abondante fréquente également les îles, surtout dans la zone littorale. Mollusques, crustacés, poissons, oiseaux et mammifères marins cohabitent dans cet environnement. En particulier, nombreux sont les oiseaux marins qui trouvent en l'archipel de Mingan l'espace, le climat et la nourriture nécessaires à leurs activités.

Par ses activités d'interprétation, la réserve de parc illustre, par son thème « La Minganie est fille de l'eau », la relation particulière qu'elle entretient avec la mer. On peut y pratiquer en saison la croisière en mer, le pique-nique, la randonnée pédestre et le camping sauvage.

Parc marin du Saguenay

Le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec conjuguent leurs efforts pour la création et la mise en valeur du parc marin du Saguenay, selon leurs compétences respectives. Le territoire provisoire du parc couvre une superficie de 746 km². Il recevra son statut de parc en vertu de lois particulières du parlement du Canada et de l'Assemblée nationale du Québec. Il préserve un échantillon représentatif de la région naturelle marine de l'estuaire du Saint-Laurent et une enclave biogéographique arctique en milieu boréal, le fjord du Saguenay.

Croisières d'observation, nautisme, randonnée sur les littoraux et les estrans, pêche incluant la pêche blanche, plongée sous-marine, interprétation aux sites côtiers de Pointe-Noire et Cap-de-Bon-Désir sont autant d'activités proposées par le parc au marin d'eau douce comme au loup de mer.

BUREAUX DE DISTRICTS

District de Montréal
1369, de Bourgogne
Chambly, (Québec)
J3L 1Y4
Micheline Côté, directeur
(514) 658-0681

District de la Mauricie
465, 5^e Rue
Shawinigan, (Québec)
G9N 6V9
Marie Lavoie, directrice
(819) 536-2638

District de Québec
2, rue d'Auteuil
Québec, (Québec)
G1K 7R3
Jean Desautels, directeur
(418) 648-4168

District de la Gaspésie
122, boulevard Gaspé
Gaspé, (Québec)
G0C 1R0
Raynald Bujold, directeur
(418) 368-5505

District de Mingan
1303, rue de la Digue
Havre-Saint-Pierre, (Québec)
G0G 1P0
Denis Godin, directeur
(418) 538-3331

Parc marin du Saguenay
182, rue de l'Église
C.P. 220
Tadoussac (Québec)
G0T 2A0
Bernard Maltais, directeur
(418) 648-4296

QUESTIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Archéologie
(418) 648-7722
Monique Élie

Associations coopérantes
(418) 648-7772
Claude Veillette

Conservation des ressources historiques
(418) 648-4255
Sten J. Holm

Conservation des ressources naturelles
(418) 648-4049
Alain Dufresne

Consultations publiques
(418) 648-4181
Rose-Aimée Bouchard

Étude et gestion des artefacts
(418) 648-7232
Louise Bernard

Gestion des biens
(418) 648-4182
Robert Marcotte

Gestion des collections
(418) 648-7243
Richard Gauthier

Gestion du matériel et des contrats
(418) 648-7750
Robert Sénéchal

Histoire
(418) 648-7722
Louis-R. Richer

Marketing
(418) 648-4177
Jean-Paul Desjardins

Planification
(418) 648-4181
Antoine Cloutier

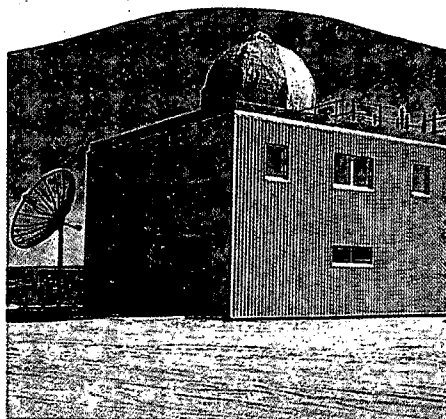
Ressources humaines
(418) 648-4843
Réjean Dufresne

Service à la clientèle
(418) 648-7772
Richard Hébert

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT ATMOSPHERIQUE

100, boulevard Alexis-Nihon, 3^e étage
Ville Saint-Laurent (Québec)
H4M 2N8
(514) 283-1600

Directeur général régional:
Jacques Vanier, intérimaire
Agent principal de communication:
Guy O'Bomsawin



Le Service de l'environnement atmosphérique (SEA) offre au public et à divers usagers des avertissements et des prévisions météorologiques. Il a aussi la responsabilité de présenter les conditions atmosphériques passées et présentes, de prévoir les conditions futures ainsi que les phénomènes connexes tels les glaces et l'état de la mer. La connaissance de ces données vise à assurer jour et nuit la sécurité des citoyens et à optimiser leurs activités socio-économiques.

Pour le bénéfice de la société, le SEA est chargé de promouvoir et de coordonner des activités reliées à la météorologie dans les universités, les organismes publics et privés, ainsi qu'au plan international.

En plus de la Division du personnel et de celle de l'administration, le SEA comprend quatre divisions qui fournissent les divers services météorologiques.

• La **DIVISION DE L'ACQUISITION DES DONNÉES** gère les réseaux de stations d'observation météorologique; elle entretient les instruments, les sites et les bâtiments. Ces stations sont de deux types.

Dans les stations de surface, soit une quarantaine au Québec, on mesure la température, la pression atmosphérique, la vitesse et la direction des vents ainsi que l'humidité. On prend également note de la nature des précipitations et du caractère de la couverture nuageuse : type, quantité, hauteur de la base. La gérance de ces stations est assurée par le personnel du SEA ou par des entreprises à forfait.

Les stations de surface sont terrestres, maritimes ou climatologiques. Certaines fonctionnent automatiquement. Les données qu'elles recueillent sont transmises aux météorologues plusieurs fois par jour.

Il y a en outre six stations d'aérodologie. Elle font partie du réseau mondial de radiosondage. Deux fois par jour, simultanément dans le monde, on envoie dans l'atmosphère une radiosonde attachée à un ballon. La radiosonde transmet à la station au sol les données de vent, de température, de pression et d'humidité relative, à neuf niveaux, jusqu'à 16 000 mètres d'altitude.

Les renseignements ainsi recueillis sont utilisés dans la préparation des prévisions et sont accessibles au public. Elles servent notamment de guide pour identifier les conditions de veille, d'avertissement ou d'alerte météorologiques.

Autre moyen privilégié d'observation: les radars météorologiques. Le SEA n'en gère qu'un seul au Québec, à Villeroy, mais il utilise les données du radar situé à Carp, en Ontario, celui de la Défense nationale, au Mont Apica, et celui de l'Université McGill, à Sainte-Anne-de-Bellevue.

Le SEA se sert également de l'ensemble des données fournies par les quelque 3 500 stations états-uniennes et par les images satellitaires de l'Amérique du Nord.

• Le **CENTRE MÉTÉOROLOGIQUE DU QUÉBEC** assure un service de prévisions météorologiques pour tous les usagers du Québec. On y prépare jour et nuit toutes les prévisions émises par Environ-

nement Canada pour le Québec, la Vallée de l'Outaouais et Nunavik.

En plus du soutien technique, informatique et administratif, le Centre météorologique du Québec est composé de trois grandes unités: le Centre de prévisions, Forêt-météo et Agrométéo. Chaque unité élabore, émet et vérifie la qualité de ses prévisions, développe des techniques et des applications nouvelles, et accorde des consultations professionnelles.

Le personnel du centre, dont une trentaine de météorologistes professionnels, doit analyser et assimiler l'essentiel des observations météorologiques relevées partout en Amérique du Nord, l'imagerie satellitaire, l'information radar et les tendances des cartes de prévision préparées par les ordinateurs du Centre météorologique canadien et du «National Weather Service», situé à Washington.

Les prévisionnistes sont alors en mesure de prévoir l'évolution du temps, pour une période allant jusqu'à cinq jours. Leurs prévisions sont livrées sous forme de bulletins dont la fréquence, le format et le contenu varient selon le public cible. Ils exercent par ailleurs une veille constante, afin d'avertir le public de l'imminence de temps violent.

Au Québec, le SEA émet cinq types de prévisions: publiques, pour l'aviation, maritimes et agricoles; les prévisions pour les plaisanciers sont un sous-produit des prévisions maritimes.

L'équipe de Forêt-météo fournit quotidiennement des prévisions spécifiques à la protection des forêts contre le feu et des prévisions spéciales pour le combat des incendies. Elle prépare des prévisions qui permettent d'évaluer les probabilités de naissance des feux et de leur propagation, pour les 110 zones forestières du Québec.

• La **DIVISION DES SERVICES MÉTÉOROLOGIQUES** regroupe au Québec 11 bureaux météorologiques. Ils sont situés à Baie-Comeau, Dorval, Jonquière, Mirabel, Sainte-Foy, Sherbrooke, Saint-Hubert, Trois-Rivières, Sept-Îles, Val-d'Or et Iqaluit, dans la Terre-de-Baffin.

Le personnel y diffuse les bulletins de prévisions, renseigne le public sur les conditions du temps et les données climatiques, et applique ses connaissances météorologiques aux besoins régionaux.

Il gère un complexe système de transmission de l'information: participation en direct ou en différé aux émissions de radio ou de télé, mise à jour de la programmation de Radiométéo et des répondeurs automatiques, maintien d'un service téléphonique et accueil de la clientèle.

• LA DIVISION DES SERVICES SCIENTIFIQUES sert de soutien aux autres divisions, lorsqu'elles le requièrent. Elle est le lien régional avec les sections de recherche des quartiers généraux du SEA ainsi qu'avec les autres composantes du ministère au Québec. Elle s'occupe plus spécialement des services climatologiques et de la qualité de l'air.

Les services climatologiques incluent la promotion du Programme climatologique canadien, la publication de données et de documents-synthèses sur le climat, l'accès aux données archivées, l'information scientifique au sujet des changements et des prévisions climatiques et enfin la consultation concernant l'analyse et l'application des données climatologiques dans des domaines aussi variés que la construction, la météorologie légale ou la gestion de bassins hydroélectriques.

Quant à la qualité de l'air, la division est active dans des domaines prioritaires telles les urgences environnementales et la dispersion de polluants atmosphériques. Elle s'occupe aussi de réviser l'aspect atmosphérique des études d'impacts environnementaux soumis pour tout projet d'envergure dans lequel participe le gouvernement fédéral.

QUESTIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Acquisition des données

(514) 283-1628

Richard Laurence

Agrométéo

(514) 283-1136

Roger Léonard

Alertes et bulletins météorologiques

Voir Bureaux météorologiques

Bureaux météorologiques

Service aux médias - Radiométéo

(514) 283-1101

Pierre Ducharme

Câblodistribution

Service satellitaire Anikom

(514) 283-1114

Jacques Vanier

Forêt-météo

(514) 283-1131

Luc Pouliot

Précipitations acides

Qualité de l'air

Changements climatiques

(514) 283-1107

Gérald Vigeant

Temps violent: aspect scientifique

(514) 283-1121

André Sévigny

BUREAUX MÉTÉOROLOGIQUES

Baie-Comeau

Renseignements		(418) 589-8935
Prévisions pour l'aviation		(418) 589-8935
Prévisions publiques	répondeur - F	(418) 589-6911
Prévisions maritimes		(418) 589-8935
Climatologie		(418) 589-8935

Dorval

Renseignements		(514) 636-3284
Prévisions pour l'aviation		(514) 636-3361
Prévisions publiques	répondeur - F	(514) 636-3302
Prévisions publiques	répondeur - A	(514) 636-3026
Données climatologiques		(514) 636-3122
Aviation locale	répondeur - F A	(514) 636-3079
	répondeur - A F	(514) 636-3027

BUREAUX MÉTÉOROLOGIQUES (suite)

Iqaluit		
Renseignements		(819) 979-5854
Jonquière		
Renseignements		(418) 548-0980
Mirabel		
Renseignements		(514) 476-3029
Prévisions pour l'aviation		(514) 476-3036
Prévisions publiques	répondeur - F	(514) 476-3028
Aviation locale	répondeur - F	(514) 476-3027
Aviation locale	répondeur - A	(514) 476-3007
Québec		
Renseignements		(418) 872-0061
Données climatologiques	répondeur - F	(418) 872-4423
Prévisions publiques	répondeur - F	(418) 877-8787
Prévisions publiques	répondeur - A	(418) 872-6088
Prévisions publiques - St-Félicien	répondeur - F	(418) 679-8690
Prévisions publiques - Mont-Joli	répondeur - F	(418) 775-7205
Prévisions publiques - Chicoutimi	répondeur - F	(418) 545-6642
Prévisions agricoles	répondeur - F	(418) 871-9189
Prévisions de neige	répondeur - F	(418) 871-9189
Sept-Îles		
Renseignements		(418) 962-8524
Sherbrooke		
Renseignements		(819) 564-4207
Prévisions publiques	répondeur - F A	(819) 564-5702
Saint-Hubert		
Renseignements		(514) 678-3161
Prévisions pour l'aviation		(514) 678-2796
Prévisions publiques	répondeur - F A	(514) 678-1153
Prévisions pour l'aviation	répondeur - F A	(514) 678-4172
	répondeur - A F	(514) 678-8580
Prévisions nautiques	répondeur - F	(514) 656-0086
Trois-Rivières		
Renseignements		(819) 373-0394
Prévisions publiques	répondeur - F	(819) 373-0393
Prévisions publiques - Shawinigan	répondeur - F	(819) 537-4140
Prévisions publiques - La Tuque	répondeur - F	(819) 523-7766
Val-d'Or		
Renseignements		(819) 824-4553
Prévisions pour l'aviation		(819) 825-8499
Prévisions publiques - Amos	répondeur - F	(819) 732-6269
Prévisions publiques - La Sarre	répondeur - F	(819) 333-5043
Prévisions publiques - Rouyn	répondeur - F	(819) 762-2878
Prévisions publiques - Val-d'Or	répondeur - F	(819) 825-4071
Prévisions publiques - Ville-Marie	répondeur - F	(819) 622-1113

F: Français A: Anglais

RÉSEAU RADIOMÉTÉO

En ondes jour et nuit

162,40 - 162,475 - 162,55 mégahertz

Régions desservies	Fréquences
Baie-des-Chaleurs	162,55
Baie-Johan-Beetz	162,40
Bas-Saint-Laurent - Haute-Côte-Nord	162,475
Beauce	162,40
Blanc-Sablon	162,40
Charlevoix - Côte-du-Sud	162,475
Chibougamau	162,55 *
Estrie	162,475
Gaspé	162,475
Harrington-Harbour	162,55
Mauricie - Bois-Francs	162,40
Montréal	162,55
Outaouais	162,40
Québec	162,55
Rimouski	162,55
Rouyn (1991)	162,40 *
Saguenay - Lac-Saint-Jean	162,55
Sept-Îles	162,55
Val-d'Or	162,475 *
Ville-Marie	162,55 *

* date de mise en service: indéterminée

Les Partenaires de l'environnement

Ce programme fédéral, conçu pour établir des partenariats durables au profit de l'environnement, a été lancé en 1989. Par ce programme, le gouvernement fédéral compte affecter 50 millions de dollars sur cinq ans pour appuyer des groupes locaux à tout mettre en œuvre afin de protéger, préserver, améliorer et remettre en état l'environnement à l'échelle communautaire. En mars 1991, 14,3 millions avaient été accordés à 361 groupes à travers le Canada dont 3,1 millions à 77 groupes au Québec.

Pour être admissible, vous devez faire partie d'un organisme à but non lucratif et soumettre un projet axé sur l'action environnementale et communautaire, ou l'éducation.

Le montant de la contribution peut atteindre 200 000 \$ sur trois ans et, dans tous les cas, la participation fédérale est limitée à 50 p. 100 du coût total du projet. Les dates d'échéance pour soumettre un projet sont les 1^{er} mars, juin et septembre de chaque année.

Pour obtenir plus d'information, communiquez avec **Les Partenaires de l'environnement**, Environnement Canada, 1141 route de l'Église, C.P. 10 100, Sainte-Foy (Qc), G1V 4H5, (418) 648-3537, ou (514) 496-1262 à Montréal.

Le Programme d'aide à la gestion et à l'acquisition des habitats

En vigueur depuis octobre 1989, ce programme administré par le Service canadien de la faune s'inscrit dans le cadre du Plan d'action Saint-Laurent. Doté d'un fonds de 600 000 \$ réparti sur quatre ans, il offre l'occasion à des groupes de s'engager concrètement comme partenaires à part entière et d'associer leurs efforts à ceux des organismes gouvernementaux, des corporations, des industries et du public en général dans la protection des habitats au Québec.

Tout organisme à but non lucratif ayant des intérêts dans la protection des habitats et oeuvrant au Québec est admissible au programme. Les dates d'échéance sont les 1^{er} mars et novembre de chaque année.

Pour obtenir plus d'information sur le programme ou un exemplaire des lignes directrices pour la présentation de projets, communiquez avec le Service canadien de la faune, Environnement Canada, 1141 route de l'Église, C.P. 10 100, Sainte-Foy (Qc), G1V 4H5, (418) 648-7225.

La Semaine canadienne de l'environnement

Créée en vertu d'une loi fédérale, la Semaine canadienne de l'environnement se tient chaque année durant la première semaine de juin afin de coïncider avec la Journée mondiale de l'environnement, fixée au 5 juin.

Environnement Canada a mis sur pied un programme d'aide financière à l'intention des organismes désireux de soumettre un projet qui corresponde aux objectifs de la Semaine canadienne de l'environnement, soit de sensibiliser, encourager et inciter la population à participer activement à la protection de l'environnement.

Tous les organismes à but non lucratif sont admissibles au programme. Les contributions varient de 2 000 \$ à 10 000 \$ selon qu'il s'agisse d'un projet d'envergure locale ou provinciale. La date limite pour la soumission des projets se situe vers la mi-janvier.

Pour obtenir plus d'information sur le programme ou obtenir le **Guide des requérants**, communiquez avec le Coordonnateur ministériel, Semaine canadienne de l'environnement, Environnement Canada, 3 rue Buade, C.P. 6060, Québec (Qc), G1R 4V7, (418) 648-7204, ou 1-800-463-4311.

Le Programme DRECT

Le Programme de création et de démonstration de techniques de conservation des ressources et de l'énergie (DRECT) est un programme fédéral mis sur pied en 1978 dans le cadre de la politique d'incitation à la recherche et au développement de connaissances scientifiques et techniques pour mieux tirer parti des ressources classiques et nouvelles d'énergie aux étapes de sa production, sa conversion et son utilisation.

Ce programme à frais partagés qui s'adresse principalement aux industries et organismes privés ou publics peut subventionner jusqu'à 50 p. 100 du coût total du projet (maximum de 200 000 \$ par année).

Pour obtenir plus d'information sur ce programme, communiquez avec la Direction de la protection de l'environnement, Environnement Canada, 1179 rue de Bleury, Montréal (Qc) H3B 3H9, (514) 496-6847.

Des projets pour un développement durable

Ce programme de stages et bourses d'étude créé en 1989 est une collaboration d'Environnement Canada et l'entreprise privée. En 1990-1991, quatorze diplômés d'universités québécoises poursuivant des recherches dans le domaine de l'environnement se partageront dix bourses d'une valeur de 2 000 \$ chacune et quatre stages rémunérés de quatre mois pendant l'été 1991.

Ces bourses s'adressent aux étudiants inscrits dans des programmes de 2^e ou 3^e cycle et dont les travaux de recherche sont reliés à l'environnement dans les secteurs des sciences fondamentales et appliquées ainsi que dans les sciences sociales et économiques.

Pour obtenir plus d'information sur ce programme, communiquez avec la Direction de l'analyse et services de gestion, Environnement Canada, 1141 route de l'Église, C.P. 10 1000, Sainte-Foy (Qc), G1V 4H5, (418) 648-4512.

INDEX

URGENCE-ENVIRONNEMENT (514) 283-2333

INFORMATION GÉNÉRALE

Direction des communications	(418) 648-7204 1-800-463-4311
Service canadien des parcs	(418) 648-4177 1-800-463-6769
Service canadien de la faune	(418) 648-7225
Service de l'environnement atmosphérique (météo)	(514) 496-2089
Service de Conservation et Protection	(514) 283-0198

CANAUX, LIEUX HISTORIQUES ET PARCS NATIONAUX

Canaux historiques

Canal de Chambly	(514) 658-6525
Écluse de Carillon	(514) 537-3534
Écluse de Sainte-Anne-de-Bellevue	(514) 457-5546
Écluse de Saint-Ours	(514) 785-2212

Lieux historiques nationaux (LHN)

LHN de la Bataille-de-la-Ristigouche	(418) 788-5676
LHN du Commerce-de-la-Fourrure-à-Lachine	(514) 283-6054
LHN des Forges-du-Saint-Maurice	(819) 378-0887
LHN des Fortifications-de-Québec	(418) 648-7016
LHN de la Grosse-Île	(418) 835-5182
LHN Louis-Joseph-Papineau	(514) 658-0681
LHN du Parc-de-l'Artillerie	(418) 648-4205
LHN du Phare-de-Pointe-au-Père	(418) 788-5676
LHN de Sir-George-Étienne-Cartier	(514) 283-2282
LHN du Monument-à-Jacques-Cartier	(418) 368-5505
LHN de Sir-William-Logan	(418) 368-5505
LHN de la Bataille-de-la-Châteauguay	(514) 829-2003
LHN Cartier-Brébeuf	(418) 648-4038
LHN de Coteau-du-Lac	(514) 763-5631
LHN du Fort-Chambly	(514) 658-1585
LHN du Fort-Lennox	(514) 291-5700
LHN du Fort-Numéro-Un	(418) 835-5182
LHN du Fort-Témiscamingue	(819) 629-3222
LHN de Sir-Wilfrid-Laurier	(514) 439-3702
LHN Louis-S.-St-Laurent	(819) 835-5448
LHN du Vieux-Port-de-Québec	(418) 648-4500
LHN du Canal-de-Lachine	(514) 283-6054

Parcs nationaux

Parc national Forillon	(418) 368-5505
Parc national de la Mauricie	(819) 536-2638
Réserve de parc national de l'Archipel-de-Mingan	(418) 538-3331
Parc marin du Saguenay (incluant Pointe-Noire et Cap-de-Bon-Désir)	(418) 648-4296

FAUNE ET HABITATS

Atlas des oiseaux nicheurs du Québec	(418) 649-6135
Baguage des oiseaux migrateurs	(418) 649-6134
Chasse contrôlée (Cap Tourmente)	(418) 827-3776
Conservation des écosystèmes	
Développement durable	(418) 648-2542
Dommmages aux récoltes et effarouchement	(418) 649-6124
Effets des produits toxiques sur la faune	(418) 649-6136
Espèces menacées et en voie de disparition	(418) 649-6121
Gestion des habitats et conservation des espèces menacées	(418) 648-2543
Gestion des populations d'oiseaux migrateurs	
Entente sur la Baie James	
Plan nord-américain de gestion de la sauvagine	(418) 649-6136
Gestion des réserves nationales de faune	(418) 648-3916
Inventaires et recherches sur la sauvagine et les limicoles	(418) 649-6131
Inventaires et recherches sur les oiseaux marins	(418) 649-6127
Oiseaux (problèmes)	(418) 649-6129
Oiseaux forestiers	(418) 649-6132
Permis (chasse, taxidermie...)	(418) 648-7138
Protection des habitats	
Programme d'aide aux groupes	(418) 648-3685
Recherches sur les populations d'ois	(418) 649-6128
Restauration d'habitats fauniques	(418) 648-2544
Plan conjoint des habitats de l'Est	(418) 649-6300
Réglementation et application de la loi	
Refuges d'oiseaux migrateurs	(418) 648-7020
Services au public (Cap Tourmente)	(418) 827-3776

FLEUVE SAINT-LAURENT

Centre Saint-Laurent	(514) 283-2700
Bilan environnemental	(514) 283-3668
Connaissance de l'état de l'environnement	(514) 283-6427
Développement technologique	(514) 283-3557
Dommmages causés par les inondations	
Cartographie des zones inondables	(418) 648-3921
Données sur la qualité des eaux	(514) 928-4259
Données sur les débits et les niveaux d'eaux des rivières, et niveaux des marées	(514) 928-4258
Écotoxicologie et écosystèmes	(514) 283-9996
Laboratoires Capitaine Bernier	(514) 928-4200
Pluies acides : Fonte printanière	(418) 649-6565
Processus d'acidification	(418) 649-6507
Technologies d'assainissement	(514) 283-6536
Technologies industrielles	(514) 283-4252
Technologies de restauration	(514) 283-0676

MÉTÉOROLOGIE

Acquisition des données	(514) 283-1628
Agrométéo	(514) 283-1136
Alertes	
Avertissements	
Conditions du temps	
Données radar	
Données satellitaires	
Prévisions maritimes	
Prévisions pour l'aviation	
Prévisions pour les plaisanciers	
Prévisions publiques	
Renseignements climatologiques	Voir Bureaux météorologiques
Bureaux météorologiques	Voir page 18 et 19
Baie-Comeau	
Dorval	
Iqaluit	
Jonquière	
Mirabel	
Québec	
Saint-Hubert	
Sept-Îles	
Sherbrooke	
Trois-Rivières	
Val-d'Or	
Cablodistribution	(514) 283-1114
Centre météorologique du Québec	(514) 283-1114
Changements climatiques	(514) 283-1107
Forêt-météo	(514) 283-1131
Précipitations acides	(514) 283-1107
Radiométéo	Voir page 19
Service satellitaire Anikom	(514) 283-1114
Temps violent : aspect scientifique	(514) 283-1121

PROGRAMMES D'AIDE

Aide à la gestion et acquisition des habitats	(418) 648-4554
Bourses et stages	
(Projets pour un développement durable)	(418) 648-4512
D-RECT	
(conservation des ressources et de l'énergie)	(514) 496-6847
La Semaine canadienne de l'environnement	(418) 648-7204
Les Partenaires de l'environnement	
Québec	(418) 648-3537
Montréal	(514) 496-1262

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

BPC (biphényl polychloré)	(514) 283-2347
CFC (chlorofluorocarbone)	(514) 283-2458
Couche d'ozone	(514) 283-2458
Gestion des déchets dangereux	(514) 283-6418
Loi canadienne sur la protection de l'environnement	(514) 283-7189
Pesticides	(514) 283-0195
Pollution de l'air	(514) 283-7192
Pollution de l'eau (secteur industriel)	(514) 283-2337
Pollution sur les propriétés fédérales	(514) 283-0181
Salubrité des eaux coquillières	(514) 283-6925
Transport des matières dangereuses	(514) 283-6518

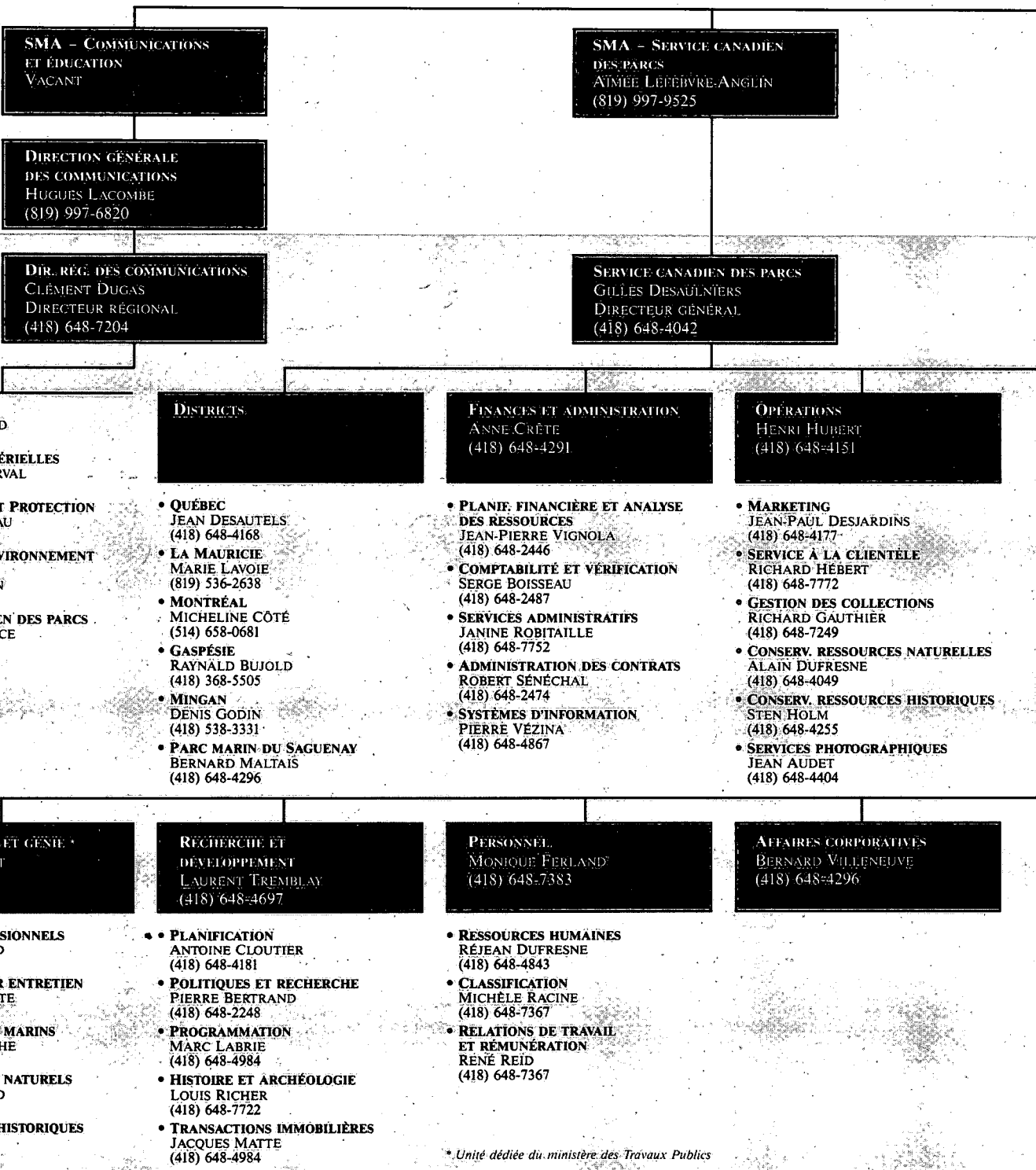
Pensez à recycler!



Think Recycling!



Région du Québec



* Unité dédiée du ministère des Travaux Publics

ORGANIGRAMME — ENVIRONNEMENT CANADA

MINISTRE
JEAN CHAREST
(819) 997-1441

SOUS-MINISTRE
LÉN GOOD
(819) 997-4203

SOUS-MINISTRE DÉLÉGUÉ
LORETTE GOULET
(819) 953-7137

BUREAU FÉDÉRAL D'EXAMEN
DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES
MICHEL DORAI
(819) 997-1000

SMA - FINANCE ET
ADMINISTRATION
JEAN-FRANÇOIS MARTIN
(819) 997-4500

SMA - CONSERVATION
ET PROTECTION
PETER HIGGINS
(819) 997-1575

CONSERVATION ET PROTECTION
JEAN-PIERRE GAUTHIER
DIRECTEUR GÉNÉRAL
(418) 648-4077

PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT
RAYMOND PERRIER
(514) 283-0178

CENTRE SAINT-LAURENT
MICHEL LAMONTAGNE
(514) 283-5869

SERVICE CANADIEN DE LA FAUNE
JEAN CINO MARS
(418) 648-4078

AFFAIRES CORPORATIVES
ALBIN TREMBLAY
(418) 648-4619

- **CONTRÔLE DE LA POLLUTION ATMOS. ET DES TOXIQUES**
BREDA NADON
(514) 283-7192
- **ASSAINISSEMENT DE L'EAU**
GUY COULOMBE
(514) 283-2337
- **PROGRAMMES FÉDÉRAUX**
LUCIEN MARTEL
(514) 283-0181
- **INSPECTIONS**
ALAIN BERNIER
(514) 283-2349
- **URGENCES ENVIRONNEMENTALES**
ALAIN BERNIER
(514) 283-2349
- **ENQUÊTES**
GUY MARTIN
(514) 283-6930
- **SOLS ET DÉCHETS**
LUCIEN MARTEL
(514) 283-0181

- **ÉCOTOXICOLOGIE ET ÉCOSYSTÈMES**
LYNN CLEARY
(514) 283-9996
- **CONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT**
MICHEL PROVENCHER
(514) 283-6427
- **DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE**
YVAN VALIQUETTE
(514) 283-3557
- **EAUX INTÉRIEURES**
CLAUDE TRIQUET
(418) 648-3921
- **LABORATOIRE CAPITAINE-BERNIER**
NORMAN BERMINGHAM
(514) 928-4200

- **GESTION DES OISEAUX MIGRATEURS**
CHARLES-A. DROLET
(418) 649-6136
- **APPLICATION DE LA LOI**
GERVAIS GAGNON
(418) 648-7020
- **CONSERVATION FAUNE ET HABITATS**
ISABELLE RINGUET
(418) 648-2543
- **RÉSERVE DU CAP TOURMENTE**
PIERRE-DENIS CLOUTIER
(418) 827-3776
- **ÉCOSYSTÈMES ET DÉV. DURABLE**
RAYMOND LEMIEUX
(418) 648-2542

- **ANALYSE ET SERVICES DE GESTION**
PATRICIA HOULE
(418) 648-5933
- **SECRETARIAT DU COMITÉ DES CADRES RÉGIONAUX**
ALBIN TREMBLAY
(418) 648-4619

FINANCES ET ADMINISTRATION
JEAN-YVES PELLETIER
(418) 648-7068

RESSOURCES HUMAINES
ARLETTE JOBIN
(418) 648-5613

ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES ET NORD QUÉBÉCOIS
CLAUDE SAINT-CHARLES
(418) 648-4955

- **ADMINISTRATION**
COLETTE VEILLEUX
(418) 649-6541
- **FINANCES**
FRANCE DIONNE
(418) 649-6548
- **INFORMATIQUE**
DENIS BURELLE
(418) 649-6543

- **CLASSIFICATION / REL. DE TRAVAIL**
DENIS CADOTTE
(418) 648-5092
- **RÉMUNÉRATION / AVANTAGES**
GHISLAINE FRANCOEUR
(418) 648-7593
- **RESSOURCES HUMAINES**
MADELEINE TREMBLAY
(418) 648-5612

ADM - ATMOSPHERIC ENVIRONMENT SERVICE
 ELIZABETH DOWDESWELL
 (819) 997-1588

ADM - PLANNING
 R. W. SLATER
 (819) 997-4882

ATMOSPHERIC ENVI SERVICE
 JACQUES VANIER, ACTING
 REGIONAL DIRECTOR
 (514) 283-1600

COMMITTEE OF REGIONAL EXECUTIVES (CORE)
 JEAN-PIERRE GAUTHIER
 (418) 648-4077

WEATHER SERVICES
 PIERRE DUCHARME
 (514) 283-1101

QUÉBEC WEATHER CENTRE
 ANDRÉ SEVIGNY
 (514) 283-1114

OBSERVATION
 RICHARD LAURENCE
 (514) 283-1628

SCIENTIFIC SERVICES
 GERALD VIGÉANT
 (514) 283-1107

- **WEATHER OFFICES**
 RÉAL FRANÇ
 (514) 283-1104
- **BAIE-COMEAU**
 (418) 589-8935
- **IQALUIT**
 (819) 979-5854
- **JONQUIÈRE**
 (418) 548-0980
- **MONTREAL (DORVAL)**
 (514) 636-3284
- **MONTREAL (MIRABEL)**
 (514) 476-3029
- **QUÉBEC**
 (418) 872-0061
- **SEPT-ÎLES**
 (418) 962-8524
- **SHERBROOKE**
 (819) 564-4207
- **SAINT-HUBERT**
 (514) 678-3161
- **TROIS-RIVIÈRES**
 (819) 373-0394
- **VAL-D'OR**
 (819) 824-4553

- **AGROMETEOROLOGY**
 ROGER LÉONARD
 (514) 283-1136
- **FOREST METEOROLOGY**
 LUC POULIOT
 (514) 283-1131
- **FORECASTING UNIT**
 BERNARD MAROIS
 (514) 283-1119
- **COMPUTING UNIT**
 ROGER BOUFFARD
 (514) 283-1141
- **TECHNICAL SUPPORT UNIT**
 JEAN-PAUL BIENVENUE
 (514) 283-1120

- **ELECTRONICAL SERVICES**
 JEAN-PIERRE BÉLAND
 (514) 283-1647
- **TECHNICAL SERVICES**
 SERGE DULLUDÉ
 (514) 283-1635
- **UPPER-AIR STATIONS**
 JEAN-YVES LAFONTAINE
 (514) 283-1645
- **SURFACE STATIONS**
 GÉRARD DESJARDINS
 (514) 283-1634

- **ATMOSPHERIC CHEMISTRY**
 JEAN TREMBLAY
 (514) 283-1140
- **CLIMATE SERVICES**
 JACQUES MIRON
 (514) 283-1296
- **SCIENTIFIC SERVICES**
 MICHEL JEAN
 GILLES MORNEAU
 (514) 283-1107

ADMINISTRATIVE AND FINANCIAL
 ANDRÉ LÉPINE
 (514) 283-1602

PERSONNEL
 EDDIE MCGUIRE
 (514) 283-1619

- **ADMINISTRATION**
 JEAN-MARIE DUMONT
 (514) 283-1603
- **ACCOUNTING OPERATIONS**
 MICHEL PELLERIN
 (514) 283-6806
- **PLANNING AND FINANCIAL ANALYSIS**
 ROSETTE HABAK
 (514) 283-6806

- **CLASSIFICATION STAFF RELATIONS**
 MARIE LUSSIER
 (514) 283-1625
- **STAFFING / FORMATION**
 DENISE COMEAU
 (514) 283-1623